

# Communiqué de presse

Source: Sanofi (EURONEXT: SAN) (NYSE: SNY)

# Sanofi et Advent finalisent les négociations sur l'acquisition de Zentiva

Paris – Le 28 juin 2018 – <u>Sanofi</u> et <u>Advent International</u> (« Advent ») annoncent aujourd'hui la finalisation des négociations pour l'acquisition de Zentiva, l'activité Génériques européenne de Sanofi, par Advent. Les deux sociétés ont signé un contrat de rachats d'actions pour un montant de 1,9 milliard d'euros. Les entreprises avaient annoncé avoir entamé des négociations exclusives le 17 avril 2018.

La signature de cet accord représente une étape cruciale en vue de la clôture de l'opération et du transfert des activités de Zentiva à Advent, qui devrait intervenir dans le courant du quatrième trimestre de 2018.

L'opération reste soumise à l'autorisation des autorités règlementaires compétentes.

## À propos de Zentiva

Acteur dynamique de la santé, Zentiva propose un vaste portefeuille de médicaments génériques aux marchés européens dans de multiples domaines thérapeutiques. Au service de plus de 40 millions patients dans 25 pays d'Europe, Zentiva, dont le siège social est à Prague, intervient sur un vaste marché présentant des perspectives de croissance à court et moyen terme attractives. Zentiva se distingue par son expertise, son agilité et sa capacité à développer des solutions adaptées aux besoins de ses clients et aux trois configurations qui caractérisent le marché européen des génériques (officines, médecins et appels d'offres/grossistes). Sa chaîne de valeur intégrée et son empreinte commerciale pan-européenne en font l'un des plus grands acteurs du marché des génériques en Europe. Les usines flexibles de Zentiva à Prague et Bucarest collaborent avec divers partenaires pour produire et distribuer plus de 350 millions d'unités de médicaments chaque année, dans le respect des normes de qualité et de sécurité les plus élevées.

# À propos d'Advent International

Fondée en 1984, Advent International compte parmi les sociétés de capital-investissement les plus importantes et les plus expérimentées au monde. Elle a déjà investi dans plus de 335 opérations de capital-investissement dans 41 pays et gérait 33 milliards d'euros d'actifs au 31 mars 2018. Présente sur quatre continents, Advent a mis en place une plate-forme mondiale unique constituée de plus de 190 professionnels de l'investissement répartis en Amérique du Nord, Europe, Amérique latine et Asie. Advent se concentre sur cinq secteurs phares : services aux entreprises et services financiers ; santé ; industrie ; distribution, biens de consommation et loisirs ; technologie, média et télécom. Après plus de 30 ans dédiés à l'investissement international, Advent reste engagé aux côtés des dirigeants des sociétés de son portefeuille pour maintenir la croissance de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices.

### Pour plus d'informations, prière de se reporter au site www.adventinternational.com

#### À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

#### **Relations presse Sanofi**

Jean-Baptiste Froville Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46 mr@sanofi.com

#### **Relations presse Advent International**

FTI Consulting UK
Fergus Wheeler/Louisa Feltes
Tél: +44 203 727 1000
adventinternational@fticonsulting.com

FTI Consulting France
Astrid Villette
Tél: +33 (0) 1 47 03 69 51
adventfrance@fticonsulting.com

**Relations investisseurs Sanofi** 

George Grofik

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45

ir@sanofi.com

#### Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial. l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2017 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning ForwardLooking Statements » du rapport annuel 2017 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.